

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 2 septembre 2015

L'an deux mil quinze, le deux du mois de septembre à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques POUCHIN, Maire.

Etaient présents : MM. Jacques POUCHIN, Raphaël NORBLIN, Michel RIO, Michel DUPAS, Michel PHILIPPE, Aurélien LE BARON, Frédéric DESDION, Luc HEBERT, Mmes Patricia BRAY, Isabelle BAILLY-PURNU, Anne-Maïté TURMEL, Laurence HUZE,

Absents : MM. Christophe MARON, Thomas DEHAUMONT, Franck LAMBLARDY

Pouvoirs : M. Thomas DEHAUMONT a donné pouvoir à M. Jacques POUCHIN, M. Franck LAMBLARDY a donné pouvoir à Mme Isabelle BAILLY-PURNU

Secrétaire de séance : Madame Patricia BRAY a été nommée secrétaire de séance

nombre de membres en exercice : 15

nombre de membres présents : 12

nombre de membres votants: 14

date de la convocation : 27 août 2015

Les comptes rendus des 22 juin et 16 juillet (pour ce dernier : Frédéric DESDION est arrivé en retard au cours de cette réunion et avait donné son pouvoir à Monsieur Raphaël NORBLIN) sont approuvés

L'inauguration de l'aire de loisirs, le 2 septembre à 14h00, a été une réussite tant avec le beau temps qu'avec la participation des habitants, des élus : MM. le Président et Vice-Président de la CAPE, Gérard VOLPATTI, et Pascal LEHONGRE, le Président du Conseil départemental, Sébastien LECORNU, le Député de l'Eure, Jean-Louis DESTANS et Monsieur Bruno LE MAIRE, à l'origine de l'aide financière apportée par le gouvernement pour cette aire de loisirs.

Monsieur Frédéric DESDION est arrivé à 19h30 à cette réunion du Conseil municipal.

URBANISME - ENVIRONNEMENT

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une déclaration d'intention d'aliéner concernant le bien situé à Fontaine sous Jouy à savoir:

- 16, résidence Beauregard à Fontaine sous Jouy
(parcelle cadastrée ZC N°195) pour une superficie totale de 814m².

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur la dite parcelle mentionnée ci-dessus.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à répondre à cette demande d'intention d'aliéner.

Convention avec la Société de pêche de Chambray

Le Président de la Société de pêche de Chambray demande la résiliation de la convention passée avec la commune de Fontaine sous Jouy au motif de « dangerosité des berges du Rosey » (trous).

FINANCES

Prospectives à horizon 2020 :

La commission finances se réunira le 7 septembre prochain à 18h30 pour analyser la situation des finances actuelles de la commune et aborder les perspectives d'ici 2020.

Enfouissement des réseaux Place de l'Aulnaie :

Suite à un rendez-vous entre Monsieur le Maire et un technicien du SIEGE, ce dernier lui a annoncé que le montant de la participation communale a été revu à la baisse.

Le coût des travaux d'enfouissement des réseaux Télécom, éclairage public et électrique sont estimés à ce jour à 6 000 € (renforcement électrique) au lieu de 13 000€ ; et 13 000 € (éclairage public) au lieu de 21 000€.

Le Conseil municipal réaffirme son accord, par 11 voix « pour » et 3 abstentions (MM. Norblin, Lebaron, Mme Huzé) pour effectuer ces travaux d'enfouissement place de l'Aulnaie avec les nouveaux montants estimés.

c) Aire de loisirs - remboursement consommation eau potable

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de rembourser Monsieur Aurélien LEBARON de 86.695m³ consommés pour les besoins de l'installation de l'aire de loisirs située rue du Bailli pour un montant de 165.30€ TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité à ce remboursement d'eau potable à Monsieur Aurélien LEBARON. Il charge Monsieur le Maire de mandater cette somme en section de fonctionnement du budget 2015 de la commune.

d) Fermeture de la Trésorerie de Pacy sur Eure :

La Trésorerie de Pacy-sur-Eure fermera définitivement à partir du 31/12/2015, le suivi, le contrôle des budgets communaux ainsi que les dépôts des chèques et espèces provenant des régies communales (garderie et cantine) seront traités par la Trésorerie de Vernon.

Monsieur Frédéric DESDION arrive à 19h30.

AFFAIRES SCOLAIRES

-Rentrée scolaire 2015-2016 : cette rentrée scolaire s'est bien passée dans l'ensemble, avec comme les années précédentes un échelonnement pour les maternelles. Les effectifs sont de 123 élèves. 2 nouveaux professeurs des écoles sont arrivés, Mmes Breton et Mabile, elles se partagent un mi-temps pour les élèves de Grande Section/CP.

-Travaux : les travaux d'été, notamment ceux effectués dans la salle de classe de Mme Lapteff : agrandissement et rénovation du plafond, ont été appréciés par les enseignants. Mme Lapteff souhaiterait néanmoins que les livres soient retirés

- Restaurant scolaire : 116 repas ont été servis aux 1^{er} et 2nd trimestres de l'année scolaire précédentes.

-TAP (Temps d'Activités Périscolaires) : le verre de bienvenu a été offert aux intervenants TAP pour le démarrage de cette nouvelle année. Quelques nouveaux ateliers sont proposés aux enfants comme le théâtre, les langues étrangères, une initiation à la langue des signes. Mme Aziza ne pourra pas intervenir pour les TAP au cours du 1^{er} trimestre.

N.B : départ d'Isabelle BAILLY PURNU à 19h45

-ALSH (accueil de loisirs à Jouy/Eure) du mercredi : l'ALSH fonctionnera pour cette nouvelle année scolaire. 2 bus partent de l'école en direction des centres de Jouy/Eure et Huest (pour les enfants de St Vigor).

-Caisse des écoles : les dons reçus cette année sont plus importants que l'année dernière, grâce à l'information de la déduction fiscale possible au niveau des impôts.

TRAVAUX

-Coupe de bois : 928€ reçues pour la coupe de bois proposée aux particuliers. L'appel d'offres pour les coupes de bois issues des parcelles 4, 7, 8 et 9 du plan de coupe de l'ONF ont permis d'encaisser la somme de 38 500 €.

-Circulation routière : La mise en retrait des poteaux situés rue des Frêches a provoqué une accélération de la vitesse des véhicules empruntant cette route. La commission voirie proposera un dispositif pour réduire cette vitesse.

-Signalisation routière - stops lumineux : le positionnement des stops lumineux sera effectué en collaboration avec l'agence routière de Louviers (Conseil départemental de l'Eure) au carrefour RD 63 – RD71.

-Enfouissement des lignes hautes tension - RD 63: les travaux d'enfouissement ont repris en septembre sur cette voie.

-Assainissement local service à la personne : le coût de l'assainissement (initialement prévu pour 8800€) pour la création du local service à la personne pourrait être revu à la baisse.

-Marches menant à la classe du Directeur d'école : les travaux de rénovation des marches semblent réussis.

-climatiseur mobile classe des CE2 : le coût estimatif est d'environ 800€.

-Téléphone école : une analyse des lignes téléphoniques est en cours notamment au niveau de l'école.

-Eglise : un changement du compteur électrique à l'église est prévu en septembre ainsi que la modification de l'abonnement électrique et du chauffage.

-Déchets verts (ramassage) : la continuité de la collecte des déchets verts sur la commune au point vert est bien perçue des habitants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prolonger la convention avec la CAPE pour la collecte et le traitement des déchets verts de la commune du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015. Le Conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention avec la CAPE concernant cette collecte.

Prochaines commissions communales :

- **Commission finances** : Lundi 7 septembre 2015 à 18h30

- **Commission Urbanisme** : Mercredi 16 septembre 2015 à 18h30

INFORMATIONS DIVERSES

-Orage du 13 août : le 13 août dernier, un orage a eu lieu, il n'y a pas eu de dégâts notamment rue des petits bois, rue de l'avenir, l'eau s'est correctement écoulé (45mm d'eau en 1h00).

-Acte administratif : l'acte administratif entre la commune et les consorts De St Mars est quelque peu retardé du fait d'une erreur matérielle dans la rédaction de l'acte : oubli d'un ayant-droit.

-Abandon de chien : Un chien recueilli sur la commune a été pris en charge par la SPA. L'animal était malade et, bien que soigné, n'a pas survécu.

-Commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics : Jacques POUCHIN a été reconduit dans sa fonction de membre suppléant pour le collège des représentants des collectivités territoriales.

-Union des Maires de l'Eure : l'Union des Maires de l'Eure en association avec l'AMF propose aux élus de l'Eure un rassemblement à Evreux le samedi 19 septembre 2015 pour manifester contre les baisses de dotations de l'Etat versées aux collectivités territoriales.

-chemins : un chemin rural n°49 s'est trouvé ouvert sans autorisation préalable de la mairie. Un courrier de rappel de la loi a été adressé à la personne responsable de ces travaux, avec copie à la Préfecture.

Prochaine réunion du Conseil municipal : Jeudi 1^{er} octobre 2015 à 19h00